

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024**

Conseillers élus : 14  
En exercice : 14  
Présents : 10  
Pouvoirs : 2  
Absent excusé : 1  
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 09 décembre 2024

**Étaient présents :** Mme Charlotte ALBERT ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Mme Patricia MELY ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO.

**Étaient absents non excusés :** Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 23 septembre 2024.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-044/2024 : SUBVENTION CLASSE DE MER**

Madame La Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de l'école élémentaire d'organiser une classe de mer du dimanche 18 mai au vendredi 23 mai 2025 à BLAINVILLE SUR MER.

Le coût par enfant est de 600,00 €, il comprend la pension complète, l'hébergement, le transport, l'encadrement, le matériel, les activités et les visites.

Classes concernées : CE2, CM1 et CM2, soit 19 élèves.

Madame La Maire demande au Conseil Municipal l'octroi d'une participation financière à hauteur de 120,00 € par enfant concerné par la classe de mer.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 17 décembre 2024  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20241216-2024DEL044-DE  
Reçu le 19/12/2024

